

Christianisme et politique

La **religion des chrétiens**, avant d'être adhésion à des valeurs, est foi, confiance en une personne, Jésus de Nazareth qui fait tout découvrir sur Dieu. Elle articule trois dimensions : la prière, le service des autres (priorité aux plus faibles) et le témoignage. Elle part du principe que toute personne est un être social.

Le **politique** est la participation à la vie de la cité et/ou d'un pays grâce à des institutions représentatives qui cherchent à favoriser un vivre ensemble de qualité, dans la paix, l'harmonie et le respect de tous ceux qui sont prêts à dialoguer et qui sont de bonne volonté.

L'Evangile ne prétend pas être un programme d'action politique. Cependant, il donne des éléments de repères dans une vie en société, entre chrétiens, avec des croyants d'autres religions et aussi avec toute personne de bonne volonté.

Le Dieu des chrétiens est un Dieu qui s'intéresse aux affaires des hommes, sans pour autant vouloir intervenir à temps et contre-temps. Au contraire, en créant les humains à son image (Gn 1,26), il les invite à être responsables de leurs actes et de leurs paroles dans tous les domaines de la vie : vie personnelle, familiale, religieuse, sociale, professionnelle, associative, ... et à chercher le meilleur pour soi et les autres.

En disant « Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu » (Mc 12,17), Jésus distingue le pouvoir politique du pouvoir religieux. Il critique même toute divinisation du pouvoir politique, critiquant les pouvoirs despotiques.

En disant « aimez-vous les uns les autres » et « aimez vos ennemis », Jésus propose de vivre des relations basées sur la confiance et l'estime réciproque, la fraternité et le refus de la vengeance personnelle, la vérité et la justice, et enfin l'espérance que l'autre peut changer.

St Paul, dans la continuité du judaïsme, invite les chrétiens à se soumettre aux autorités politiques en place (2 Tim 2,2). L'une des prières de la célébration du vendredi saint (Passion et mort de Jésus), est pour les pouvoirs publics : « Prions pour les chefs d'Etat et tous les responsables des affaires publiques : Que le Seigneur notre Dieu dirige leur esprit et leur cœur selon sa volonté pour la paix et la liberté de tous. » Comme un écho de la demande formulée par le jeune roi Salomon à la mort de son père, le roi David, lors du songe de Gabaôn : « Maintenant, Seigneur mon Dieu, tu as établi roi ton serviteur à la place de mon père David, et moi, je suis un tout jeune homme, je ne sais pas agir en chef. Ton serviteur est au milieu du peuple que tu as élu, un peuple nombreux, un peuple si nombreux qu'on ne peut le compter ni le recenser. Donne à ton serviteur un cœur plein de jugement pour gouverner ton peuple, pour discerner entre le bien et le mal, car qui pourrait gouverner ton peuple qui est si grand ? » Il plut au regard du Seigneur que Salomon ait fait cette demande. » (1 R 3, 7-10)

L'Eglise catholique, dans sa réflexion sur la société, met en valeur **deux principes** : la **recherche du bien commun** et la **subsidiarité**.

+ Le *bien commun* : la recherche par chacun et la société de ce qui est bon pour tous au-delà des égoïsmes, de la logique individualiste pour une plus grande justice et une vie sociale meilleure et solidaire.

+ La *subsidiarité* : capacité qu'a toute personne ou groupe de prendre des initiatives locales sans qu'une instance supérieure ne l'en empêche, mais plutôt la favorise.

Tandis que des catholiques se méfient du politique et restent spectateurs, d'autres s'engagent dans l'action politique et participent activement à la vie de la cité et/ou de leur pays. Face à un choix entre un engagement au service de l'Eglise ou dans la cité, l'évêque de Nanterre demande de choisir le second. Pourquoi ? Pour les chrétiens, tout ce qui est humain a quelque chose à voir avec le Dieu de Jésus-Christ qui est venu à notre rencontre. « Les joies et les espoirs, les angoisses et les tristesses des hommes de ce temps sont aussi les joies et les espoirs, les angoisses et les tristesses des disciples du Christ. et il n'est rien de vraiment humain qui ne trouve écho dans leur cœur. [...] La communauté des chrétiens se reconnaît donc réellement et intimement solidaire du genre humain et de son histoire. » (Concile Vatican II *Gaudium et Spes* 1)

A la suite de Jésus, il nous invite à encourager, à soutenir et accompagner tous ceux qui sont acteurs dans la vie publique. Si bien que les chrétiens sont invités à participer et prendre leurs responsabilités, non seulement en allant voter mais aussi en vivant un engagement, favorisant la vie en société et une pratique chrétienne de la politique.

Dans la lettre *A Diognète* (II° S) sur la place des chrétiens dans la société, dans le monde : l'auteur dit qu'ils sont comme l'âme dans le corps humain :

« Les chrétiens ne se distinguent pas des autres hommes ni par le pays, ni par le langage, ni par les vêtements. Ils n'habitent pas de villes qui leurs soient propres, ils ne se servent pas de dialecte extraordinaire, leur genre de vie n'a rien de singulier. Ce n'est pas à l'imagination ni aux rêveries d'esprits agités que leur doctrine doit sa découverte ; ils ne se font pas, comme tant d'autres, les champions d'une doctrine humaine. Ils se répartissent dans les cités grecques et barbares le lot échu à chacun ; ils se conforment aux usages locaux pour les vêtements, la nourriture et la manière de vivre, tout en manifestant les lois extraordinaires et vraiment paradoxales de leur république spirituelle. »

Lors d'élections importantes, les évêques de France proposent des points d'interpellation, non pour donner des consignes de vote pour tel ou tel candidat ou parti, mais pour éclairer le choix en rappelant des repères fondamentaux sur l'Homme et la société. Il existe en effet un légitime pluralisme des options politiques chez les chrétiens. En octobre 2011, ils ont ainsi publié *Elections : un vote pour quelle société*. Ils soulignent treize points d'attention à destination des élus et des électeurs, pour que l'Homme reste au centre des programmes électoraux. Il reste enfin à chacun, en toute conscience, d'examiner comment chaque candidat répond à ces sujets, de vérifier comment chaque programme est compatible ou non avec l'Evangile, tant l'esprit que la lettre, en sachant que nous ne serons jamais d'accord avec tout.

En conclusion, en France où nous vivons, les relations entre l'Etat et les religions sont régies par la loi de séparation des Eglises et de l'Etat depuis 1905. L'Etat ne prend pas position pour une religion, mais il permet la liberté de culte et de conscience. De même que le politique ne peut contrôler le religieux, celui-ci ne cherche pas à contrôler le politique. Mais il propose une réflexion, une sagesse, une expérience en jouant le rôle de veilleur pour éclairer les consciences lorsqu'elle estime, à partir de la Parole de Dieu, que la dignité de la personne humaine est en danger ou que la manière d'exercer un pouvoir est dangereuse car se prenant pour des dieux ou Dieu.

P. Olivier Joncour